

COMPOSITION DES JURYS

Année universitaire 2021-2022

Le Président d' UBFC

Vu le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
Vu le Décret n° 2015-280 du 11 mars 2015 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » et approbation de ses statuts ;
Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 accordant la Communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté » à délivrer des diplômes nationaux ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury du **MASTER 2 STAAE, Parcours P²Food** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2020-2021

Président :

- Gaëlle ARVISENET - Professeur AgroSup Dijon, responsable et enseignante du master P²Food

Membres :

- Frédérique DATICHE, maître de conférences UB, UFR SVTE, responsable et enseignante du master P²FOOD
- Sophie NICKLAUS, Directrice de Recherches INRAE et enseignante du master P²Food
- Hélène LABOURE, maître de conférences AgroSup Dijon, enseignante du master P²Food
- Dominique VALENTIN, maître de conférences AgroSup Dijon, enseignante du master P²Food

Suppléants :

- Pierre-Yves LOUIS, Professeur AgroSup Dijon, enseignant du master P²Food
- Charlotte SINDING, chargée de recherche INRAE, enseignante du master P²Food
- Jean-Pierre THIBAUT, Professeur UB, UFR psychologie, enseignant du master P²Food

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'établissement et sur le site internet d'AgroSup Dijon

Fait à BESANCON, le 19 novembre 2021

Dominique GREVEY
Président d'UBFC

